

VŒUX – 10 janvier 2020

Nous sommes le 10 janvier 2020, réunis, comme chaque année, pour la cérémonie des vœux de la commune.

C'est une grande satisfaction de vous compter aussi nombreux.

Je salue dans l'assistance,

- Monsieur Patrick MALAVIEILLE, vice-président du Conseil Départemental du Gard, vice-président d'Alès Agglomération
- Claire DUTRAY, Déléguée territoriale de notre secteur et Chargée de mission Transition énergétique au Parc National des Cévennes
- Les gendarmes de La Grand Combe
- La présence des élus et amis des communes voisines qui nous honorent de leur présence,

Je dois excuser ici :

Monsieur FOUR, chef de poste au centre de Finances Publiques de La Grand Combe.

Monsieur Pierre MAZOYER, conseiller municipal, souffrant, bonne convalescence à lui

Monsieur Jean-Michel JACQUOT

J'ai une pensée chaleureuse pour les absents, les souffrants et ceux qui nous ont quittés,

Bienvenue aussi aux nouveaux habitants de Lamelouze !

Particulièrement à Akil GERNEZ-YANGUISSA né le 26/11/2019 et à ses parents, habitants de La Montadette.

A M. PERCHET et Mme BALLY des Appens haut

A Mme GOURDON et son conjoint au Moulins

A Mme MARLIERE et son conjoint qui s'installent à l'Arboux

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents de la commune, je vous souhaite le meilleur pour 2020, ceci pour vous-mêmes, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

- **Lors des vœux de clôture de mandat....**

Réserve et discrétion sont de mises.

Je me contente donc de vous convier à consulter le site informatif communal, créé en 2014 où apparaît l'ensemble du travail réalisé.

Sans perdre de vue,

- le réchauffement climatique et ses conséquences préoccupantes,
- le contexte mondial plus que tendu,
- le contexte européen difficile,
- dans le rapport de forces crispé du contexte social français,
- avec en toile de fond le démantèlement du service public,
- un éloignement tangible de la ruralité,

il nous faut tout de même avancer, conscients, malgré cet ensemble préoccupant, avec courage et dynamisme.

Je poursuis donc par les remerciements :

A chacun de vous tout d'abord, qui avez compris l'enjeu des Obligations Légales de Débroussaillement, imposées par la Préfecture.

La Préfecture rappelle que :

La campagne de débroussaillement, de sensibilisation, de réalisation et de contrôle a démarré. Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

A l'équipe municipale pour son engagement, son investissement :

Aux adjoints particulièrement : Thierry SOUSTELLE et Jean Claude GARNIER, pour leur dévouement pour la commune, pour leur soutien assidu. Ils ont bien souvent effectué le travail de l'agent technique de février à octobre 2019. Ils ont fréquemment été secondés par Jean-Luc CHABROL.

A l'ensemble des conseillers

A Claude-Lise RIBOT, secrétaire de mairie, pour sa disponibilité, pour sa conscience professionnelle, son travail qui allie rigueur et de méthode.

La tâche se complexifie chaque année, car la commune perd ses compétences mais le travail continue à être élaboré en mairie.

Aux agents techniques :

Guillaume PLANTIER, que nous soutenons depuis le début du mandat, avec l'accompagnement du Centre De Gestion du Gard, afin qu'il trouve un emploi convenant mieux à ses possibilités, comme il le souhaite. Il reste à la charge de la mairie, mais il commence stages de formation et stage en immersion nécessaires à son reclassement. Nous l'y encourageons.

Dominique SOUSTELLE pour le soin qu'elle met dans l'entretien de l'ensemble des locaux.

De plus, elle est en charge du recensement de la population, du 16 janvier et le 15 février 2020. Vous l'accueillerez donc bientôt, merci de l'aider dans son travail. Les dotations de l'Etat pour la commune dépendent de la qualité de ce recensement.

Je répèterai ici que la polyvalence des agents dans une petite collectivité, la capacité à s'adapter au fil du temps à toutes éventualités, avec bon sens et esprit d'initiative, est le lot des agents administratif et techniques. J'y ajouterai que c'est aussi le lot des élus !

A Jean-Max RENOUX, notre webmaster, pour sa disponibilité, sa réactivité.

Aux élus de la commune de Saint Martin de Boubaux et son personnel. Cette année, en effet, nous avons dû faire appel à un de leur agent pour conduire le tractopelle pour diverses interventions. Cette coordination est facile et nous l'apprécions énormément.

Au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour son écoute, son soutien et son aide.

Aux associations basées sur la commune

Les associations APAL, SENTIERS et les deux associations de chasseurs, implantées à Lamelouze sont dynamiques.

Comme chaque année, j'encourage chacun et particulièrement les nouveaux arrivés sur la commune à s'y intéresser.

Leurs activités sont visibles sur le site communal et je sais que je peux compter sur vous pour le bouche à oreille.

L'ensemble des chasseurs font un travail laborieux et précieux. Je souhaite qu'ils poursuivent dans un esprit d'entente et de bonne intelligence.

Les associations APAL et SENTIERS qui proposent animations, spectacles et accès à la culture régionale et à une démarche artistique.

Pour les associations comme pour les habitants de la commune, la municipalité souhaite que soit renouvelée pour 2020 la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, de l'ancienne église et du terrain du Plô.

Un détail administratif qui a son importance vous sera demandé. Chaque demandeur : association ou particulier, doit fournir une attestation d'assurance et signer une convention d'utilisation pour chaque lieu. Le bon état d'esprit de respect des lieux doit perdurer.

La volonté d'harmoniser leur calendrier d'activités avec celles des communes limitrophes s'affirme davantage, favorisant la vie culturelle et les activités d'animation de nos communes rurales.

Enfin à tous les bénévoles, de Lamelouze et au-delà,

Qui donnent sans compter de leur temps lors des manifestations avec entrain, énergie et sourire.

Qui ont mis leurs compétences personnelles au service de la commune.

Qui suggèrent de nouvelles idées avec bienveillance et partagent leur expérience, pour l'intérêt de notre petite commune.

Nous sommes tous garants et responsables de l'esprit, de la qualité de vie, du dynamisme de LAMELOUZE

UN GRAND MERCI A CHACUNE ET A CHACUN !

Depuis 2017, date d'intégration de notre commune dans Alès-Agglomération, le passage des compétences à Alès-Agglomération se poursuit, à notre grand regret, car les conséquences sont de plus en plus tangibles.

Les compétences Urbanisme, Education, Eclairage Public, nous ont échappées au 1^{er} janvier 2019

Celle de l'« Eau Potable – Assainissement » a suivi au 1^{er} janvier 2020

Tout ceci entraine des dépenses nouvelles et supplémentaires pour la commune et pour ses habitants.

et comme je le disais plus haut une charge de travail plus importante.

Les dotations de l'Etat, elles se réduisent aussi.

La gestion du budget demande beaucoup d'attention.

Je finirai ce tour d'horizon en disant qu'une réflexion est menée pour définir la suite à donner à ce mandat.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée

et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Que 2020 commence sous le signe de la bienveillance et de la sérénité !

Prise de parole de P. MALAVIEILLE

Pour terminer cette cérémonie, je vous invite à prendre part au vin d'honneur.